



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
MAIRIE DE PIMPRESZ
Rue de l'Eglise
60170

Pimprez, le 29 Avril 2019

BROCANTE

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscriptions à compter du **Jeudi 02 Mai au Mardi 28 Mai 2019 inclus (IMPERATIF)**

INSCRIPTION EN MAIRIE
AUX HEURES D'OUVERTURE

Le mètre linéaire est tarifé à 2 € + 1m gratuit pour une réservation à partir de 3m, et quelques soit le nombre de mètres réservés.

Après l'enregistrement du dossier en Mairie, aucun mètre ne sera ajouté.
Il est également OBLIGATOIRE de faire un dossier par personne, pour les emplacements à plusieurs, les dossiers seront regroupés sur votre demande.

PIECES A FOURNIR

Pour les particuliers :

- Bulletin d'inscription à retirer en mairie aux dates et heures indiquées ci-dessus
- Joindre une pièce d'identité (carte d'identité)
- Joindre une photocopie de justificatif récent de domicile (facture d'eau, d'électricité ou gaz uniquement)

Pour les particuliers mineurs :

- Mêmes pièces, plus une autorisation parentale et photocopie de la pièce d'identité des représentants légaux.

Pour les professionnels :

- Un extrait d'immatriculation au registre du commerce datant de moins de trois mois
- Une photocopie du récépissé de revendeur d'objets mobiliers
- Une photocopie de la carte permettant l'exercice d'activités ambulantes en cours de validité ou du livret spécial de circulation A pour ceux qui ne disposent pas de domicile fixe.

Je me permets d'insister sur le fait que ces pièces revêtent un caractère obligatoire, et qu'elles doivent être en possession de mes services à la date indiquée ci-dessus.

LA COMMUNE NE PRETE AUCUN MATERIEL (TABLES, CHAISES).

Le Maire
Bernard Christian TOULLIC



